

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification

<b>Identificateur du produit</b>	<b>Enviroset 5 Minute Epoxy Glue - Resin</b>		
<b>Autres moyens d'identification</b>	Aucune.		
<b>Utilisation recommandée</b>	Résine époxy.		
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucuns connus.		
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>			
<b>Nom de la société</b>	Environmental Technology, Inc.		
<b>Adresse</b>	300 S. Bay Depot Road Fields Landing CA 95537		
<b>Téléphone</b>	Numéro de téléphone	707-443-9323	
<b>Courriel</b>	eti@eti-usa.com		
<b>Personne-ressource</b>	Technical Director		
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC	800-424-9300	

## 2. Identification du/des danger(s)

<b>Dangers physiques</b>	Liquides inflammables	Catégorie 4
<b>Risques pour la santé</b>	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
	Sensibilisation, cutanée	Catégorie 1
<b>Définition des dangers selon l'OSHA</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mot indicateur</b>	Attention
<b>Mention de danger</b>	Liquide combustible. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Porter des gants de protection, une protection oculaire et une protection faciale. Lavez vigoureusement après manipulation. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail.
<b>Intervention</b>	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.
<b>Entreposage</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucuns connus.

## 3. Composition/Information sur les composants

### Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Résines époxydes		Propriétaire	>50

L'identité des substances dans ce produit est retenue comme un secret commercial (29CFR1910.1210(i)) et est disponible pour un médecin ou le personnel paramédical dans une situation d'urgence. Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	S'il y a respiration difficile, retirez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
<b>Contact avec les yeux.</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
<b>Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés</b>	Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.
<b>Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
<b>Informations générales</b>	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</b>	Un feu ou de hautes températures créent : Oxydes de carbone. Le produit est combustible et un chauffage peut générer des vapeurs qui peuvent former des mélanges vapeurs/air explosifs.
<b>Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Liquide combustible.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
---	--

<b>Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Cette substance est classée polluant de l'eau aux termes du Clean Water Act (loi relative à la propreté de l'eau) et ne doit pas contaminer les sols ni pénétrer dans les systèmes d'égouts et d'évacuation qui se déversent dans les cours d'eau.
	Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.
	Déversement accidentel peu important: Absorber avec de la terre, du sable ou une autre substance non-combustible le produit et transférer le tout dans des conteneurs en vue d'une mise au rebut ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.
	Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement.

## 7. Manipulation et entreposage

<b>Précautions pour une manipulation sécuritaire</b>	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Il convient d'interdire de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce matériau est manipulé, stocké et transformé. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Assurer une ventilation efficace. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas réutiliser les contenants. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
<b>Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité</b>	Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Les récipients ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés et stockés à la verticale pour éviter les fuites. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Ne pas stocker ce matériau dans des récipients ouverts ou non-étiquetés. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver dans un endroit muni de gicleurs.

## 8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
<b>Valeurs limites biologiques</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.
<b>Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.
<b>Autre</b>	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.
<b>Dangers thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Liquide visqueux.
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Clair.
<b>Odeur</b>	Léger
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition</b>	176.67 °C (350 °F)
<b>Point d'éclair</b>	71.1 °C (160.0 °F)
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosivité – inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosivité – supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de la vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.17
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Légèrement soluble
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport. Lire et suivre les recommandations du fabricant.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures normales et pendant l'emploi recommandé.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles. Eviter les températures élevées.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les agents oxydants forts. Réagit violemment avec les acides forts. Réagit de façon violente avec des bases fortes. Éviter tout contact avec l'eau et des liquides. Ne pas mettre le produit fondu en contact avec de l'eau ou autres liquides. Ce produit peut causer des réactions violentes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
<b>Contact cutané</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Contact avec les yeux.</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion**

Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption.

**Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë** Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants	Espèces	Résultats D'essais
------------	---------	--------------------

Résines époxydes (CAS Propriétaire)

**Aiguë***Cutané*

DL50 Rat &gt; 2000 mg/kg

*Orale*

DL50 Rat &gt; 5000 mg/kg

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Corrosion et/ou irritation de la peau** Provoque une irritation cutanée.**Lésion/irritation grave des yeux** Provoque une sévère irritation des yeux.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation des voies respiratoires** N'est pas un sensibilisant respiratoire.**Sensibilisation de la peau** Peut provoquer une allergie cutanée.**Mutagénéicité de la cellule germinale** Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.**Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non inscrit.

**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Non classé.**Risque d'aspiration** N'est pas un danger d'aspiration.**12. Informations écologiques****Écotoxicité** Présumé toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets contraires durables sur l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats D'essais
------------	---------	--------------------

Résines époxydes

Poisson CL50 Salmo gairdneri (truite arc-en-ciel) 1.5 mg/l, 96 heures

**Aquatique**

Crustacés CE50 Daphnia magna 2.7 mg/l, 48 heures

\* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Persistence et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.**Potentiel de bio-accumulation** Données non disponibles.**Mobilité dans le sol** Données non disponibles.**Autres effets nocifs** Aucuns connus.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

### 14. Informations relatives au transport

#### DOT

<b>Numéro ONU</b>	NA1993
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Liquide combustible, n.s.a. (Résines époxydes)
<b>Classe(s) de danger relatives au transport</b>	
<b>Classe</b>	Liquide combustible
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Label(s)</b>	Aucune
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Risques pour l'Environnement</b>	
<b>Polluant marin</b>	Oui
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.
<b>Dispositions particulières</b>	IB3, T1, T4, TP1
<b>Exceptions liées au conditionnement</b>	150
<b>Conditionnement autrement qu'en vrac</b>	203
<b>Conditionnement en vrac</b>	241

#### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

#### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Indéterminé.

**Informations générales** Cette substance est réglementée pour les quantités en vrac (> 450 l/119 gal). Les expéditions autres qu'en vrac (< = 450 l/119 gal) peuvent être reclassées comme « non réglementées » pour le transport terrestre.

### 15. Données réglementaires

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis** Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

#### **TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Non réglementé.

#### **Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non inscrit.

#### **CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):**

Non inscrit.

## Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

**Catégories de danger** Risque immédiat - Oui  
Risque différé - Non  
Danger d'incendie - Oui  
Danger lié à la pression - Non  
Danger de réactivité - Non

### SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux** Oui

### SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

## Autres règlements fédéraux

### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)** Non réglementé.

## États-Unis - Réglementation des états

### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Non réglementé.

### États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Non inscrit.

### États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Non inscrit.

### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

### États-Unis - Proposition 65 de la Californie

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

## Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

**Date de publication** 09-avril-2016  
**Date de la révision** -  
**Version n°** 01  
**Classification HMIS®** Santé: 2  
Inflammabilité: 2  
Danger physique: 0

### Classements NFPA



### Avis de non-responsabilité

Environmental Technology, Inc. ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.